

« Toilettes accueillantes » : 11 communes neuchâtelaises s'unissent pour l'autonomie de tous en proposant des toilettes accessibles gratuitement en collaboration avec des commerces et établissements publics.

Dans une démarche visant à améliorer l'accessibilité de l'espace public et à soutenir l'autonomie des personnes âgées, les Communes de Boudry, Cornaux, La Grande Béroche, Laténa, La Chaux-de-Fonds, Le Locle, Milvignes, Neuchâtel, Rochefort, Val-de-Ruz et Val-de-Travers, accompagnées d'objectif:ne, lancent conjointement le projet « Toilettes accueillantes ». Porté par la Conférence des directeurs communaux en charge de la santé (CDC Santé), ce projet interrégional vise à faciliter les déplacements de toute la population en permettant l'accès gratuit aux toilettes privées de commerces et d'établissements partenaires.

Un besoin identifié lors des ateliers ReliÂges

L'initiative fait suite à plusieurs constats remontés lors des ateliers ReliÂges, organisés désormais dans 10 Communes neuchâtelaises. Les participants, âgés de plus de 65 ans, ont souligné que la difficulté à trouver des toilettes accessibles dans l'espace public constitue une source majeure d'inquiétude, limitant leurs sorties et favorisant l'isolement social. Toutefois, l'objectif n'est pas seulement de simplifier la vie des aînés, mais de rassurer l'ensemble de la population face à un besoin physiologique. Ce projet évite également la construction coûteuse de nouvelles infrastructures publiques en valorisant le réseau existant.

Le cœur du projet repose sur une collaboration formalisée entre les Communes et les établissements privés. Les partenaires s'engagent à ouvrir leurs toilettes gratuitement, sans obligation de consommation, et à afficher un autocollant commun « Toilettes accueillantes » à leur entrée.

En contrepartie, les communes offrent un dédommagement annuel par établissement. Cette somme vise à couvrir les frais supplémentaires engendrés (ex. produits de nettoyage) et à reconnaître l'effort des partenaires.

Au travers de l'Association des communes neuchâtelaises, cette démarche marque une nouvelle étape dans la coopération intercommunale dans le cadre de la Conférence des directeurs communaux en charge de la santé (CDC Santé), initiatrice de la démarche en matière de promotion de la santé. Ce projet est soutenu financièrement par le Service cantonal de la santé publique (SCSP) dans le cadre de son appel à projets annuel pour la "Prévention et Promotion de la santé" dans les communes. Il s'intègre également dans le cadre de la collaboration 2024-2028 entre le SCSP et l'ACN en matière de promotion de la santé. Cette démarche démontre que des solutions concrètes et solidaires peuvent émerger de la collaboration entre autorités locales et acteurs économiques pour le bien-être de tous.

Contacts :

- **Solange Platz-Erard, conseillère communale de Milvignes et présidente de la CDC Santé, tél. 032 886 58 30.**
- **Philippe Rouault, conseiller communal du Locle, tél. 032 933 84 09.**
- **Sarah Fuchs-Rota, conseillère communale de Val-de-Travers et co-présidente de l'ACN, tél. 032 886 43 99.**
- **Katarzyna Wojtowicz, cheffe de projet à objectif:ne, tél. 032 889 46 80.**

Le Locle, le 26 mars 2026